**Lancement du Grand Prix de l’Innovation de la Sécurité sociale 2026**

Kit de communication

\*\*\*

Contexte

La Direction de la Sécurité sociale et l'Ucanss, en lien avec les Caisses nationales de Sécurité sociale, ont le plaisir de reconduire cette année le **Grand Prix de l’Innovation de la Sécurité sociale**.

Lancé pour la première fois en 2019, le GPI valorise des innovations d’organismes de la Sécurité sociale, déjà mises en œuvre, issues du terrain et répondant à des problématiques souvent communes.

Le succès de l’édition 2022 - plus de 200 projets déposés par 80 organismes - a confirmé l’intérêt et l’engagement du réseau en faveur de l’innovation au service des usagers, des collaborateurs et plus largement de la société.

Pour cette nouvelle édition, le GPI s’inscrit sous la thématique « **Citoyens et solidaires** », en écho aux valeurs fondatrices de la Sécurité sociale et à la célébration de ses 80 ans. Elle mettra à l’honneur des initiatives utiles et responsables, contribuant à une Sécurité sociale moderne, inclusive et solidaire, autour de trois catégories :

• **Citoyens et solidaires envers nos usagers**

Innovations favorisant la proximité, l’accès aux droits, le « aller vers », la prévention, la proactivité et la personnalisation de la relation de service.

• **Citoyens et solidaires avec nos collaborateurs**

Innovations en matière de qualité de vie au travail, diversité, inclusion, santé mentale, responsabilité sociale, onboarding, formation, mentorat, ou encore appui à la fonction managériale.

• **Citoyens et solidaires pour les générations futures**

Projets contribuant à la transition écologique, à la sobriété énergétique et à la réduction de l’empreinte environnementale des activités.

À ces distinctions s’ajouteront :

• **Un Prix des salariés de la Sécurité sociale**, attribué par vote des collaborateurs (octobre),

• **Un Prix spécial IA**, récompensant un usage innovant et responsable de l’intelligence artificielle, considérée comme un levier au service des projets.

Objectifs

Encourager les collaborateurs à participer au GPI 2026 pour valoriser des réalisations effectives menées au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025).

Calendrier

• Février : Lancement du GPI 2026 et ouverture du site dédié : <https://lab.securite-sociale.fr/GPI> pour préparer le(s) dossier(s) de candidature de votre organisme (règlement et formulaire d’inscription en ligne)

• Avril-mai 2026 : dépôt des dossiers de candidature

• 1er juin 2026 : date limite de dépôt

• Juin-septembre 2026 : analyse des dossiers et jurys de sélection

• Octobre 2026 : vote des salariés

• Novembre 2026 : grand jury et cérémonie de remise des prix

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Éléments à votre disposition** | | |
| **Supports** | | **Utilisation** |
| **Key visual** |  | À utiliser pour illustrer un article/post en interne.  *Article interne clé en main ci-dessous.* |
| **Article clé en main** | **Grand Prix de l’Innovation 2026 : et si votre projet faisait la différence ?**  Vous portez un projet innovant au sein de votre organisme ? Après le succès de l’édition 2022, le Grand Prix de l’Innovation (GPI) de la Sécurité sociale revient en 2026 pour mettre à l’honneur l’ingéniosité et l’engagement des équipes du réseau.  Placée sous la thématique « **Citoyens et solidaires** », cette nouvelle édition valorise des initiatives concrètes, déjà mises en œuvre, qui améliorent le service rendu aux usagers, les conditions de travail des collaborateurs ou contribuent à préparer l’avenir des générations futures.  Le GPI encourage la diffusion des bonnes pratiques, favorise le partage entre organismes et renforce la capacité de la Sécurité sociale à se réinventer face aux grands défis sociaux, numériques et environnementaux.  Participer, c’est faire reconnaître votre projet, inspirer l’ensemble du réseau et prendre part à une dynamique collective au service d’une Sécurité sociale toujours plus efficace, inclusive et durable.  Retrouvez toutes les informations pratiques, le règlement et le formulaire de candidature sur le site : <https://lab.securite-sociale.fr/GPI>  Rejoignez cette nouvelle édition et donnez à vos innovations la visibilité qu’elles méritent ! | |
| **Affiche numérique** |  | À utiliser pour illustrer un article en interne (print ou web) et/ou sur vos écrans d’accueil réservés aux personnels. |
| **Affiche (A3)** |  | À imprimer et à disposer dans vos bureaux. |